

■ CONSULTATION DE L'AVIS PUBLIÉ AU BOAMP ET AU JOUE N° 11-69590

Mercredi 25 Mai 2011

Date d'envoi au service éditeur : 11/05/2011

Parue dans le BOMP B n°96 du 17/05/2011 : annonce(s) n°291

> PDF / témoin de publication au BOAMP

Réf. JOUE : n°2011/S 92-150937 du 13/05/2011

Avis faisant référence à cette annonce (0) :

- > Créer un avis de transparence ex ante volontaire
- > Créer un avis de résultat de marché
- > Créer un avis infructueux / sans suite
- > Créer un avis d'annulation
- > Créer un avis rectificatif

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis au BOAMP papier, au JOUE ou sur le site BOAMP.fr, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> Contact client

Département de publication : 81
Annonce No 11-69590

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE CONCOURS

Ce concours est couvert par la directive 2004/18/CE.

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

MAIRIE DE LABRUGUIERE, place de l'hôtel de ville B.P. 40029, à l'attention de bouisset Alexandre, F-81290 Labruguière. Tél. (+33) 5 63 73 30 30. E-mail : finances-marches@ville-labruguiere.com. Fax (+33) 5 63 73 30 31.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : http://www.ville-labruguiere.com/marche_public_concours.html.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle les documents complémentaires peuvent être obtenus :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les projets ou demandes de participation doivent être envoyés :

Point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ OU ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Collectivité territoriale.

Éducation.

I.3) ACTIVITÉ OU ACTIVITÉS PRINCIPALE(S) DE L'ENTITÉ CONTRACTANTE :

SECTION II : OBJET DU CONCOURS / DESCRIPTION DU PROJET

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :

maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un groupe scolaire "bellegarde" 81290 LABRUGUIERE.

II.1.2) Description succincte :

concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un groupe scolaire à Labruguière. Mission de base sans EXE, avec SSI et OPC, pour la maîtrise d'oeuvre de construction neuve conformément au décret n°93.1268 du 29 novembre 1993.

Réalisation de 3 écoles (Primaire, maternelle, élémentaire) regroupées sur un même site comprenant 17 classes au total, avec équipements communs à construire (restauration scolaire, accueil péri-scolaire, infirmerie, locaux techniques).

Coût des travaux estimé à 3 900 000 euros (H.T.), surface utile 2600m². Les travaux seront réalisés en tranches.construction d'1 école maternelle, d'1 école élémentaire et des équipements communs

Dans la tranche ferme, 9 classes sont construites (5 classes pour l'école élémentaire, 3 classes pour l'école maternelle et 1 classe supplémentaire afin de tenir compte d'éventuels futurs besoins) ainsi que l'ensemble des équipements communs.

Les deux tranches conditionnelles comportent la démolition-reconstruction des deux autres écoles.

Date prévisionnelle de début des prestations : octobre 2011

Durée du marché : 39 mois à partir de la notification du marché jusqu'à la fin de la Garantie de Parfait Achèvement.

Durée des études : 9 mois

Date prévisionnelle de début des travaux : juillet 2012

Durée prévisionnelle des travaux : 14 mois

Refus des variantes.

II.1.3) Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV) :

71222000. 71300000.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III 1) CRITÈRES DE SÉLECTION DES PARTICIPANTS :

Compétences, références et moyens présentés par chacun des membres de l'équipe de maîtrise d'oeuvre qui devra être composée d'un architecte mandataire, d'un ou plusieurs bureaux d'études spécialisés en structure et fluides, d'un économiste de la construction, d'un OPC et d'un coordinateur SSI

... ..

Références en réalisation d'un groupe scolaire d'importance équivalente.

Le candidat complètera sa candidature par une lettre de motivation qui exprimera l'appréhension qu'il a d'un tel projet.

Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.
- déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre pas dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics.
- dc1 (ancien DC 4 lettre de candidature) et Dc2 (ancien Dc5 déclaration du candidat).
- dossier de références de moins de 5 ans pour des opérations similaires. Moyens matériels, humains et financiers. Inscription à l'ordre des architectes (pour l'architecte). Certificats de qualification pour les bureaux d'études et l'économiste.

III.2) LA PARTICIPATION EST RÉSERVÉE A UNE PROFESSION PARTICULIÈRE :

Oui.

Oui Architecte, bureaux d'études structures, fluides, économiste de la construction, OPC et SSI.

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE CONCOURS :

Restreint.

Nombre envisagé de participants : 3.

IV.2) NOMS DES PARTICIPANTS DÉJÀ SÉLECTIONNÉS :

1. neant.

IV.3) CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS :

- Respect du règlement de concours
- écriture architecturale
- insertion dans le site
- organisation des espaces extérieurs
- économie globale du projet
- optimisation du phasage des travaux.

IV.4) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.4.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :

2011000001.

IV.4.2) Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels :

IV.4.3) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation :

20 juin 2011 - 12:00.

IV.4.4) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés :

20 juillet 2011.

IV.4.5) Langues dans lesquelles les projets ou les demandes de participation peuvent être rédigés :

français.

IV.5) RECOMPENSES ET JURY

IV.5.1) Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s) :

Oui.

Nombre et montant des primes à attribuer : les candidats admis à concourir et ayant remis des études conformes au règlement percevront une indemnité forfaitaire de 15 000 euros (H.T.) chacun. Pour l'équipe lauréate, cette prime viendra en déduction du montant du marché attribué.

IV.5.2) Détail des paiements à verser à tous les participants :

IV.5.3) Contrats faisant suite au concours :

Oui. Le lauréat ou l'un des lauréats du concours devra/devront être attributaire(s) des contrats de services faisant suite au concours.

IV.5.4) La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :

Non.

IV.5.5) Noms des membres du jury sélectionnés :

1. La composition du jury n'est pas arrêtée à ce jour. Elle sera précisée dans le règlement du concours..

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) CE CONCOURS S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

Non.

VI.2) AUTRES INFORMATIONS :

Définition des études à effectuer par les candidats : concours restreint sur esquisse à 1 degré. Lors de la remise de l'esquisse, le candidat devra s'engager à réaliser cette opération en s'opposant à l'emploi de main d'oeuvre en situation irrégulière, conformément à la loi, et préciser sa méthodologie.

Paiement à 30 jours, acomptes selon avancement des missions.

Garantie à première demande en cas d'avance forfaitaire.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Unité monétaire utilisée : l'euro

Forme Juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché : groupement conjoint avec mandataire commun solidaire qui sera l'architecte.

Le maître de l'ouvrage souhaite que les candidatures, sur support papier, soient remises contre récépissé à l'adresse suivante :

Commune de Labruguière : place de l'hôtel de Ville B.P. 40029, 81290 LABRUGUIÈRE.

Ou soient adressées par pli recommandé avec AR postal à l'adresse suivante :

Commune de Labruguière : place de l'hôtel de Ville B.P. 40029, 81290 LABRUGUIÈRE.

En cas de réception tardive et hors délai, le pli est renvoyé à son auteur.

Les dossiers de candidature remis sous pli cacheté, porteront la mention " ne pas ouvrir " et "Candidature pour le concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un groupe scolaire"

Tribunal administratif de Toulouse

63, rue Raymond IV

B.P. 7907

31003 Toulouse Cedex 07

Téléphone : +33 5 62 73 57 57

Télécopie : +33 5 62 73 57 40

Courriel : graffiti@toulouse.fr

Date d'envoi de pli recommandé au J.O.R.P. et au R.O.M.P. : le mardi 14/11

VI.3) PROCÉDURE DE DÉMARCHES :

VI.3.1) La procédure des offres s'effectuera de la manière suivante :

VI.3.2) Signature des offres :

VI.4) Où se trouvent les plans et documents relatifs au projet. Mesure, pourcentage d'écarts, les coordonnées des

VI.5) Où se trouvent les plans et documents relatifs au projet

Page 4/11

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Eléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : concours MO ecole

Libellé de la facture : MAIRIE DE LABRUGUIERE SERVICE MARCHES PUBLICS BP 40029 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE, F-81290 Labruguiere.

Classification des produits :

- Services fournis principalement aux entreprises
 - Education
-



CONS2007965



[> Informations légales](#)